

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-43

Séance du 5 juin 2026

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, et le cinq juin, à 09h30, le conseil
En exercice : **15** municipal de la commune, convoqué le **29 mai 2026**, s'est réuni
Présents : **12** au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Votants : **15** sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier BARTHELEMY

Présents :

Olivier BARTHELEMY, Bernard BOURSIER, Evelyne LAPASSET, Christian CAMINITA, Céline FABBRI, Daniel TILMANT, Jean-Philippe HALBERT, Jean-Christophe BRUNEL, Genevieve HADJ-SAID, Laëtitia BONNICI, Mathis FORTUNATO, Fabrice MULLER-LONG.

Absents excusés donnant pouvoir :

Véronique DUBOIS donne procuration à Evelyne LAPASSET, Yuna RAUX donne procuration à Christian CAMINITA, Alix PAOLILLO donne procuration à Fabrice MULLER-LONG

Absents :

Monsieur Bernard BOURSIER a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Vente d'un bien immobilier appartenant à la commune 16 rue de la pompe

Le président expose à l'assemblée que la collectivité est propriétaire d'un bien immobilier situé à OLLIERES (Var), 16 Rue de la Pompe, lieu-dit « Le Village », dépendant d'un immeuble élevé de deux étages sur rez-dechaussée cadastré section B N°450, à savoir :

- Consistant en des locaux d'habitation avec mezzanine au 2TM étage comprenant un salon avec mezzanine et les 179/1000èmes indivis des parties communes et du sol de l'entière parcelle,
- Consistant en un appartement avec balcon au 2^{ème} étage comprenant une entrée avec dégagement, une salle à manger, une cuisine indépendante, une chambre avec WC et les 195/1.000èmes indivis des parties communes et du sol de l'entité parcelle

Considérant que ce bien n'est plus nécessaire au service public et qu'il est dans l'intérêt de la collectivité de procéder à sa cession,

Considérant que la vente initialement prévue par la délibération 2025-14-05-29 en date du 14 mai 2025, avec la SCI Domaine de la Neuve n'a pas abouti, notamment en raison de la non-obtention du financement, il est proposé de relancer la procédure.

Considérant la proposition d'achat formulée par Madame GALLIEN Angèle, née le 21 février 1995 demeurant au 6 Place de la Paix, à 83470 Pourcieux, pour un montant de 45 000 euros,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE à la majorité

Pour : 13

Contre : 2 Fabrice MULLER-LONG – Alix PAOLILLO

- D'autoriser la vente du bien situé à OLLIERES (Var), 16 Rue de la Pompe, lieu-dit « Le Village », dépendant d'un immeuble élevé de deux étages sur rez-de-chaussée cadastré section B N°450, à savoir :

Consistant en des locaux d'habitation avec mezzanine au 2TM étage comprenant un salon avec mezzanine et les 179/1.000èmes indivis des parties communes et du sol de l'entière parcelle,

Accusé de réception en préfecture
083-218300895-20260608-D43-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

Consistant en un appartement avec balcon au 2^{ème} étage comprenant une entrée avec dégagement, une salle à manger, une cuisine indépendante, une chambre avec WC et les 195/1000èmes indivis des parties communes et du sol de l'entité parcelle.

D'accepter la proposition d'achat formulée par Madame GALLIEN Angèle, née le 21 février 1995 demeurant au 6 Place de la Paix, à 83470 Pourcieux, pour un montant de 45 000 euros,

D'autoriser M. le Maire, à signer l'acte authentique de vente ainsi que toute pièce nécessaire à la réalisation de cette cession.

D'inscrire le produit de la vente au budget de la collectivité.

Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

« Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr »

Fait et délibéré à Ollières, les jours mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

**Monsieur le Maire,
Olivier BARTHELEMY**

**Le Secrétaire de Séance
Bernard BOURSIER**



Accusé de réception en préfecture
083-218300895-20260608-D43-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026